

le
CHARDONNERET
de Pâques





le CHARDONNERET de Pâques

IMPRESSUM



Rédaction
Commune de Chardonne

Mise en page
www.trianglecv.ch
Dominique Rossier

Illustrations
Swan Keller

Photos de couverture
Sophie Genghi

Impression
Flash & Go — Vevey

Tirage à 1700 exemplaires

www.chardonne.ch





Dans ce numéro d'avril 2026 :

Le billet de la Syndique	p. 2
Les décisions des séances du Conseil Communal	p. 4
Fauchage, émondage et entretien	p. 6
Le radon	p. 8
Le mémento des manifestations	p. 10
Passeport Vacances de Vevey et environs 2026	p. 12
Entraide Familiale - Arbre de Noël 2025	p. 13
Participer au projet co-habiter en Lavaux	p. 14
Quart parents	p. 18
Marché des vins 2026 - « Ô Ki Cool » de retour	p. 20
Une personnalité de la commune	p. 22
Informations utiles	p. 26

LES INFOS DE LA COMMUNE

LA VIE DE LA COMMUNE

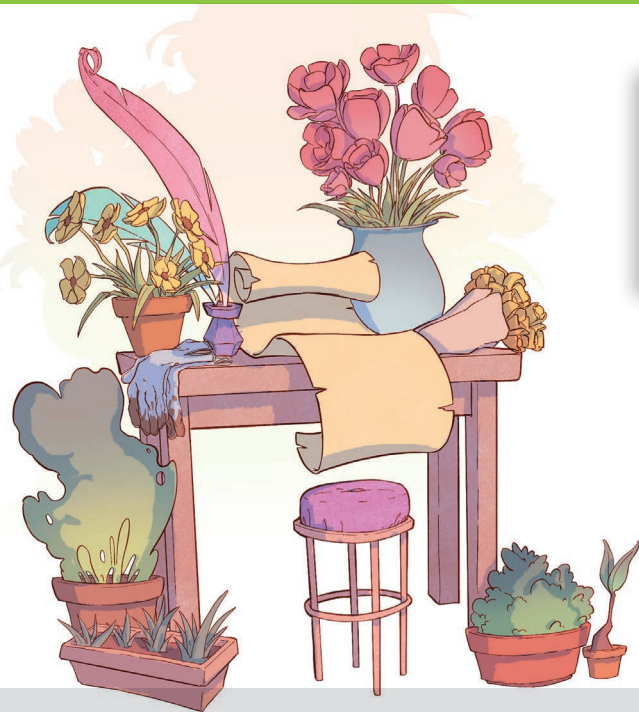
IL ÉTAIT UNE FOIS...

LES INFOS UTILES



le Billet de la Syndique

LES INFOS DE LA COMMUNE



**Alice
REYMOND**
Syndique

CHÈRES ET CHERS
CHARDONNERETS,

Le changement de législature aura lieu en juillet. C'est un moment clé de la vie de la commune qui se concrétisera par le départ de certaines et certains et l'arrivée de nouvelles et nouveaux tant au Conseil Communal qu'à la Municipalité.

Je profite de l'occasion de ce billet pour exprimer ma profonde reconnaissance à toutes celles et à tous ceux qui s'engagent dans la politique locale.

Je remercie les conseillères et conseillers communaux pour la qualité des débats, le travail accompli et leur attachement à l'intérêt général.

Je remercie chaleureusement mes collègues de la Municipalité pour

l'envie de bien faire et la confiance mutuelle qui ont présidé à notre travail d'équipe. Ces années de collaboration ont été faites de projets, de défis et de rencontres, toujours portés par une même volonté de servir Chardonne.

J'adresse des remerciements tout particuliers à ma collègue Elise Neyroud et à mon collègue Gilbert Cavin, sur le départ, pour leur forte implication et leur constance dans le travail de la Municipalité.

La suite s'écrit avec de nouvelles énergies, dans la continuité de ce qui a été construit ensemble jusqu'à présent.

Je vous souhaite un printemps doux et lumineux et continuons ensemble à faire vivre notre commune avec respect, solidarité et cœur.

Alice Raymond
Syndique de Chardonne





les Décisions des séances du Conseil Communal

LES INFOS DE LA COMMUNE

Séance du 5 décembre 2025

- Préavis n°09/2025 - 2026 relatif au budget communal pour l'année 2026.
- Préavis n°10/2025 - 2026 relatif au budget 2026 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).
- Préavis n°11/2025-2026 relatif au budget 2026 du Fonds culturel Riviera.

ACCEPTÉ

ACCEPTÉ

ACCEPTÉ



- Préavis n°12/2025-2026
relatif au budget 2026 de
l'Entente intercommunale sur
la taxe de séjour et sur la taxe
sur les résidences secondaires
Riviera-Villeneuve.
- Préavis n° 13/2025-2026
relatif à une demande de crédit
de réalisation de CHF 360'000.00
pour les travaux de réfection de
la partie supérieur du chemin
de Plattex.
- Préavis n°14/2025-2026
relatif à une demande de crédit
de CHF 164'000.00 pour les
études à réaliser sur les passages
supérieurs se trouvant le long
de la ligne du funiculaire
Vevey-Mont-Pèlerin.
- Préavis n°15/2025-2026
relatif à une demande de crédit de
réalisation de CHF 1'307'000.00
pour les travaux de réfection
et d'élargissement du chemin
des Sorbiers, entre le chemin
des Roches et le pont sur
le funiculaire.

ACCEPTÉ

ACCEPTÉ

ACCEPTÉ

REFUSÉ

Séance du 10 mars 2026

Aucun préavis, séance annulée



5

Rappel des scrutins 2026

14 juin 2026

Votation fédérale

27 septembre 2026

Votation fédérale

29 novembre 2026

Votation fédérale



et Fauchage, Emondage Entretien

LES INFOS DE LA COMMUNE

FAUCHAGE DES TERRAINS
INCULTES, EMONDAGE DES ARBRES,
ARBUSTES ET HAIES, ENTRETIEN
DES RUISSEAUX, COULISSES ET
DÉPOTOIRS DE VIGNES.

1 Nous rappelons aux propriétaires et gérants de biens-fonds les dispositions de l'article 39 de la loi sur les routes du 10 décembre 1991, ainsi que celles des articles 8, 9, 10, 11 et 15 du Règlement d'application du 19 janvier 1994 de cette même loi, qui prescrivent que :

Les haies plantées en bordure du domaine public doivent être taillées afin que leurs branches ne dépassent pas la limite. Les hauteurs maximales admissibles, mesurées depuis les bords de la chaussée, sont les suivantes :

- 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue ;
- 2 mètres dans les autres cas.

Les arbres plantés le long des routes cantonales ou communales doivent être élagués pour que leurs branches soient maintenues :

- au bord des chaussées, à 5 mètres de hauteur et 1 mètre à l'extérieur ;
- au bord des trottoirs, à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.

2 Nous rappelons également que, selon les dispositions des articles 123 à 128 et 142, alinéa 8, du Code rural et foncier du 08 décembre 1987 :

les parcelles incultes doivent être nettoyées et fauchées, pour qu'elles ne portent pas préjudice aux fonds voisins et répondent à l'exigence fixée par l'article 2 de l'arrêté du 11 juin 1976 concernant la destruction des plantes nuisibles à l'agriculture.

3 Les propriétaires de vignes ont l'obligation de vidanger régulièrement les dépotoirs et d'entretenir les coulisses afin d'assurer un écoulement normal des eaux.

4 Les propriétaires de fonds sur lequel court un ruisseau ou rivières d'un ruisseau, sont tenus de le nettoyer et de le curer régulièrement afin que l'écoulement des eaux s'effectue sans difficulté.

Les dispositions rappelées ci-dessus doivent être observées et sont applicables toute l'année.

Les propriétaires fonciers ou leurs gérants sont invités à exécuter tous les travaux nécessaires jusqu'au 31 juillet de l'année en cours au plus tard.

Les dispositions particulières relatives à l'entretien des routes sont réservées.

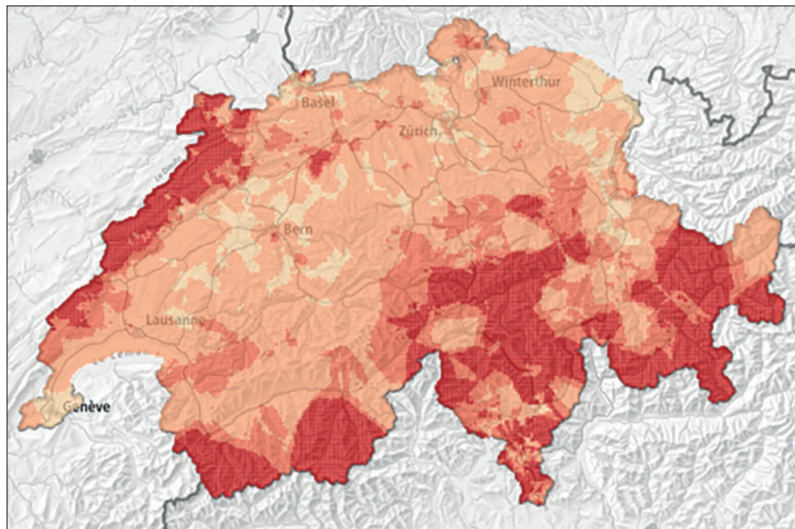
Dès le 1^{er} août, toute contravention fait l'objet d'une dénonciation et le travail non exécuté peut être ordonné aux frais des intéressés.





Le radon

LA VIE DE LA COMMUNE



LE MOT DE PIERRE-YVES
TRIBOLET CONCERNANT LA
PRÉSENCE DU RADON SUR LA
COMMUNE DE CHARDONNE.

Relativement abondant en Suisse, le radon est un gaz radioactif qui suinte du sol. La carte du radon en Suisse est disponible sur le site internet de la Confédération suisse accessible en entrant « radon Suisse » sur google (<https://www.bag.admin.ch/fr/carte-du-radon-en-suisse>). Le radon comporte plusieurs isotopes instables, dont la durée de vie maximale est d'environ trois jours

et demi. Le radon est environ dix fois plus lourd que l'air et reste donc stocké au ras du sol.

La carte du radon indique une probabilité [%] de dépassement de la valeur de référence de 300 Bq/m³ pour la concentration de radon dans les bâtiments.

Le radon constitue une des principales causes du cancer des poumons. Une directive de l'Office fédéral de la santé publique qui date de 2018 spécifie que si les teneurs en radon dans les immeubles dépassent certains seuils, des assainissements sont obligatoires. Les teneurs en radon se mesurent en becquerels par mètre cube (Bq/m³) et doivent être traitées comme suit:

- inférieur à 300 Bq/m³: ne nécessite aucune action correctrice,
- entre 300 et 1'000 Bq/m³: nécessite des actions pour réduire l'exposition,
- supérieur à 1'000 Bq/m³: nécessite un assainissement immédiat.

Suite au décès de mon épouse, non-fumeuse, dû au cancer des poumons, je me

suis inquiété du taux de radon à notre domicile (route de Baumaroché au Mont-Pèlerin). Après analyses à la maison, il a été relevé que le niveau de radon était d'environ 450 Bq/m³. Un assainissement aurait dû être entrepris.

Pour assainir sans entreprendre de grands travaux, vous pouvez simplement commencer par aérer dix minutes, deux fois par jour. La pose d'une ventilation automatique donne également des résultats satisfaisants.

Restez donc vigilants et aérez régulièrement vos logements.

Pierre-Yves Tribolet





le Mémento des Manifestations

LA VIE DE LA COMMUNE

25 avril 2026

Coup de balai, Sté de développement
Chardonne et Mont-Pèlerin

6 mai 2026

Né pour lire
Bibliothèque intercommunale, Chardonne

23 au 24 mai 2026

Caves ouvertes vaudoises
Dans tout le Canton

29 au 31 mai 2026

40^{ème} anniversaire du jumelage
Chardonne - Barbezieux
Salle de gymnastique, Chardonne

30 mai 2026

Marché des vins, Chardonne

2 juin 2026

Réception des nouveaux habitants
Chardonne

3 juin 2026

Né pour lire
Bibliothèque intercommunale, Chardonne

9 juin 2026

Vente des vins, récolte communale
Maison de Commune, Chardonne

4 juillet 2026

Jazz au Caveau
Caveau des vigneron, Chardonne

8 août 2026

Jazz au Caveau
Caveau des vigneron, Chardonne

13 août 2026

Foire aux livres
Bibliothèque intercommunale, Chardonne

29 août 2026

Fête de fermeture de la grande salle

Grande salle, Chardonne

2 septembre 2026

Né pour lire

Bibliothèque intercommunale, Chardonne

5 septembre 2026

Jazz au Caveau

Caveau des vigneron, Chardonne

9 septembre 2026

Tournoi des sorciers

Bibliothèque intercommunale, Chardonne

11 et 12 septembre 2026

Fête des vendanges

Chardonne





Passeport Vacances de Vevey et environs 2026

LA VIE DE LA COMMUNE




**Passeport
vacances**
vevey & environs

Téléphone: 079 692 83 16

Mail: info@passeportvacances.ch

Adresse: Conseil 17 à Vevey

Secrétariat ouvert les lundis
et mercredis de 8h15 à 11h00

Le Passeport aura lieu durant les vacances d'été **du 29 juin au 10 juillet et du 3 au 14 août**. Vous pourrez inscrire vos enfants du 1^{er} avril au 4 mai via notre site internet : www.passeportsvacances.ch. Nous proposons des activités créatrices ou sportives, des découvertes et des excursions aux enfants de la région.

Une édition durant la première semaine des vacances d'octobre sera également organisée **du 12 au 16 octobre**. « L'Automnal » permet d'offrir aux jeunes participants de nouvelles occasions d'exploration et d'apprentissage lors de leur congé d'automne.

Pour assurer l'encadrement des participants durant les activités, nous sommes à la recherche de bénévoles. Vous avez une demi-journée ou plus à consacrer à notre association, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du Passeport Vacances.

Entraide Familiale Arbre de Noël 2025



LA VIE DE LA COMMUNE

NOEL: un regard d'enfant émerveillé devant un cadeau dépaqueté.

Le visage des petits comme des grands s'illumine et l'enthousiasme peut s'y lire.

Grâce à vos dons l'ENTRAIDE FAMILIALE de Chardonne-Jongny a pu exaucer les vœux de cadeaux de Noël à 16 enfants, dont 3 sur Jongny.

UN IMMENSE MERCI

pour vos dons, pensez à l'Entraide Familiale :

IBAN CH33 8080 8008 9906 5325 4

Ruth Rinsoz
Présidente de l'ENTRAIDE FAMILIALE





Participer au projet Co-habiter en Lavaux

LA VIE DE LA COMMUNE



© LPm - Elsa Mesot

EN 2026, L'ASSOCIATION
LAVAUx PATRIMOINE
MONDIAL (LPM) LANCE
LE PROJET CO-HABITER EN
LAVAUx, QUI VISE À DONNER
LA PAROLE AUX HABITANTES
ET HABITANTS DE LAVAUx
À TRAVERS UNE SÉRIE
D' ACTIONS ET D' ATELIERS.

**Les témoignages récoltés seront mis
en valeur à l'occasion des 20 ans de
l'inscription de Lavaux sur la Liste du
patrimoine mondial de l'UNESCO en
2027.**

Le projet *Co-habiter en Lavaux* vise à mieux comprendre la vie quotidienne dans le vignoble en terrasses inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, à travers le regard et les expériences de celles et ceux qui y vivent. Il repose sur un programme d'actions et d'ateliers participatifs destinés aux habitantes et habitants de Lavaux, afin de recueillir et de valoriser leurs témoignages.

Ce projet a pour objectif de :

- Favoriser les rencontres et les échanges autour de la vie quotidienne dans un vignoble inscrit à l'UNESCO ;
- Mieux connaître les habitantes et habitants, leurs perceptions de leur lieu de vie, leurs souvenirs et leurs visions pour l'avenir du territoire ;
- Proposer des mesures visant à soutenir l'implication de la population dans la préservation et l'animation de Lavaux ;
- Créer une exposition valorisant ces témoignages dans le cadre des 20 ans de l'inscription de Lavaux sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Dès mi-avril 2026, les habitantes et habitants de Lavaux seront invités à partager leurs expériences à travers l'animation « Allô Lavaux » ou lors d'ateliers participatifs. Ces témoignages mettront en lumière la diversité des manières de vivre Lavaux. En y prenant part, chacune et chacun contribuera à un projet convivial et important pour la vie et la préservation de ce paysage culturel vivant.

Toutes les informations de participation seront disponibles sur la page du projet :

www.lavaux-unesco.ch/cohabiter



CO-HABITER EN LAVAUX





Lancement du projet « Actions Communautaires » de Chardonne

LA VIE DE LA COMMUNE



LE 23 AVRIL PROCHAIN
AURA LIEU À LA GRANDE
SALLE DE CHARDONNE
LA SÉANCE D'INFORMATION
ET DE LANCEMENT DU PROJET
« ACTIONS COMMUNAUTAIRES ».

Le 23 avril prochain aura lieu à la grande salle de Chardonne la séance d'information et de lancement du projet « Actions Communautaires ». Fruit d'une collaboration entre la commune de Chardonne et Pro Senectute Vaud, cette démarche

a pour but de susciter une dynamique communautaire qui favorise l'engagement des seniors. Elle leur permet de devenir acteurs de leurs propres projets et de créer des actions dans leur lieu de vie. Lors de la séance du 23 avril, les personnes présentes pourront découvrir le fonctionnement de la démarche. Ils auront également l'occasion de s'exprimer sur les activités qu'ils aimeraient voir se développer dans leur commune au travers d'ateliers de discussion.

Suite à cette séance d'information, des entretiens seront effectués par l'équipe d'animation et les habitants souhaitant s'impliquer auprès des personnes de 60 ans et plus de la commune. Cela permettra de mieux cerner leurs envies et besoins. En parallèle à cela, des séances régulières, nommées « groupe habitants », auront lieu mensuellement. Ouvertes à toutes et tous, ces séances ont pour but de devenir un lieu de rencontre convivial permettant des discussions afin de lancer des projets.

Pour tout renseignement (dates des prochaines réunions) ou pour recevoir

les informations relatives au projet et à ses activités contactez :

Théo Iliani au 078/671 33 49

ou par e-mail à l'adresse suivante :

theo.iliani@vd.prosenectute.ch





Quart parents

LA VIE DE LA COMMUNE

PRÉSENTATION ET DÉMONSTRATION DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES DE NOS COMMUNES

Une journée portes ouvertes
conviviale et dynamique !

Samedi 2 mai 2026
de 13h à 17h au Collège de Corsier

Chaque parent d'un enfant scolarisé dans un établissement de notre cercle scolaire peut se présenter à l'élection du quart parents lors de l'assemblée générale annuelle. Les cinq membres recueillent les informations des autres parents de manière collective, qu'ils rapportent au conseil d'établissement.

Renseignements:

quartparents.corsier@gmail.com

Notre quart parent représente les parents du cercle de Corsier, informe et ouvre le dialogue avec l'école.

QUART
PARENTS





Découvrez les sociétés sportives et culturelles actives
dans nos communes et aux alentours.

**Un événement ludique et gratuit pour tester des activités,
faire des rencontres et révéler les passions
des enfants de 4 à 14 ans.**

Une belle occasion pour les parents de s'informer et
d'échanger dans une ambiance familiale.

*Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents
durant toute la durée de la manifestation.*



Marché des vins 2026

« Ô Ki Cool » de retour

LA VIE DE LA COMMUNE

DÉGUSTATIONS ET DES ANIMATIONS !



Le projet de prévention « **Ô Ki Cool** » fera son grand retour lors du Marché des Vins 2026.

Se faufiler entre les stands de la rue du Village pour y découvrir des nectars de la région à déguster... voici de quoi réjouir les enfants !

Des parfums et saveurs sous le palais, à laisser finement glisser jusqu'à son cerveau, pour en deviner l'origine et en imaginer la composition... le jeu s'annonce plaisant et goûteux !

Pour les plus grand-es, sans limite d'âge pour autant, c'est un quatuor de jeunes pair-es qui viendront à leur rencontre en parcourant le village, munis de sacs à dos

spéciaux contenant de l'eau rafraîchissante, afin de les désaltérer gratuitement.

Le stand de l'animation jeunesse sera installé à la fontaine située à l'entrée du village. Un espace détente y sera aménagé, avec chaises longues, musique, tentes et un bar à sirops, ainsi qu'un programme d'activités pour petits et grands.

« **Ô Ki Cool** », un projet convivial, local et responsable — à ne pas manquer !

Toutes les informations sur ce projet et les nombreuses activités du Service jeunesse EGZEKO sont à retrouver sur notre site internet : **www.asicc.ch/egzeko**

Un projet du Service jeunesse EGZEKO de l'ASICC



**SOCIÉTÉ DE
DÉVELOPPEMENT
CHARDONNE - MONT-PÉLERIN**

Retrouvez l'ensemble
des nouvelles et
informations publiées





une Personnalité de la Commune

IL ÉTAIT UNE FOIS...



Madame Anne Ducret

MME ANNE DUCRET

N'ÉTANT PAS NATIVE DE
CHARDONNE, J'AI FAILLI Y ÊTRE
ACCUEILLIE EN FANFARE AYANT
ÉTÉ LA « PRESQUE » 2000^{ÈME}
HABITANTE RECENSÉE EN 1988!

N'étant pas native de Chardonne, j'ai
failli y être accueillie en fanfare ayant
été la « presque » 2000^{ème} habitante
recensée en 1988!

Née en octobre 1968 à Nyon d'une
Maman vendeuse en chaussures et
d'un Papa mécanicien de précision
(on dirait automatique aujourd'hui),

j'ai fait toute ma scolarité sur la Côte vaudoise entourée de mes parents, de mon frère de trois ans mon cadet et de deux paires de Grands-Parents très complémentaires à mes yeux et tout ce petit monde a forgé qui je suis devenue.

Du côté paternel, un Papa consciencieux dans son travail, très à l'aise avec les gens avec toujours un bon mot pour rire, impliqué tour à tour, tout au long de sa vie dans un club de basket, à la fanfare du village, au club de foot du village voisin, au Conseil général et acceptant toute sorte de mandats dans la région, pourvu qu'il y ait une fête à organiser.

Un Grand-Papa né au village, ouvrier dans une usine de Rolle, décédé alors que j'avais huit ans des suites d'une sclérose en plaques. Un homme doux qui ne se plaignait jamais devant sa famille, digne et secret, soutenu par ma Grand-Maman arrivée de son village bernois natal comme jeune fille au pair et à laquelle j'ai promis déjà

très petite que j'apprendrai comme il faut l'Allemand à l'école pour pouvoir écouter avec elle ses émissions préférées en version originale et aussi pouvoir parler avec sa famille.

Du côté maternel, une Maman qui arrêta son emploi pour s'occuper de notre maisonnée, aimante, au petit soin pour toute notre famille un peu en retrait de mon Papa qui prenait beaucoup de place de par sa personnalité mais qui avait aussi ses moments pour elle comme la société de gym du village, une société de contemporaines et les heures de travail à la vigne en toutes saisons pour les copains vignerons.

Un Grand-Papa né dans une famille d'agriculteur près de Nyon, d'abord garde-génisses dans différents alpages, puis ouvrier-magasinier jusqu'à sa retraite. Une Grand-Maman née à Lausanne qui fut sa « marraine de guerre » c'est-à-dire qu'elle avait accepté d'écrire à un soldat inconnu pour lui remonter le moral. Ils se sont





rencontrés après la guerre et ne se sont plus quittés.

Avec eux, j'ai appris à observer les animaux, aimer et respecter la nature lors de nos nombreuses balades par tous les temps dans le Jura vaudois pour récolter des champignons et autres petits fruits sauvages.

Après mes années d'école obligatoire et une enfance merveilleuse, j'ai obtenu une maturité à l'Ecole de commerce de Lausanne après un cursus qui dura de 1984 à 1987.

C'est là-bas, grâce à la musique que j'ai rencontré en 1986 mon mari Olivier Ducret, vigneron à Chardonne. Je chantais au sein du chœur de l'école pendant l'intercours et c'est lors d'un week-end de concert et course d'école que je l'ai rencontré. Il faisait partie des musiciens de cuivre qui nous accompagnaient pendant nos prestations.

Après l'été 1987, ne souhaitant pas tout de suite entrer dans la vie

active, je suis allée suivre pendant six mois l'Ecole ménagère de Marcelin à Morges en internat, tout en y préparant notre mariage qui eut lieu en mai 1988.

Ensuite, j'ai travaillé comme secrétaire-comptable pour une entreprise d'asphaltage-étanchéité à Vevey pendant une année.

Mais, mon mari ayant besoin d'un soutien à la vigne, j'intégrai alors la vie de son exploitation pour y apprendre tous les travaux de la vigne et je m'occupais aussi d'une partie des tâches commerciales et administratives. Travaux que j'effectue encore périodiquement aujourd'hui.

Et nous avons eu le bonheur d'accueillir en 1989 Fabrice et en 1991, son frère Florian qui aujourd'hui sont parents à leur tour et qui vivent aussi à Chardonne.

Mon intégration dans le village fut grandement facilitée par le fait qu'Olivier faisait partie de la Fanfare, du

corps des pompiers du village, du Conseil communal et je pouvais ainsi apprendre à connaître plusieurs générations de Chardonnerets au contact de ses amis. Et mon caractère jovial et dynamique y contribua également.

J'ai alors moi aussi voulu participer à cette communauté et à son animation en chantant avec le Chœur « Arcana », puis la Chorale « Le Pèlerin » jusqu'en 2003 et en étant secrétaire de la Fanfare pendant 15 ans. Depuis 1994, je fais également partie du Conseil communal.

Vous l'aurez compris, il y a déjà longtemps que je me sens « Chardonnette » et je mesure tous les jours à quel point j'ai de la chance de vivre dans ce village qui nous procure une qualité de vie exceptionnelle, entourée de ma famille et de tous mes nombreux amis toutes générations confondues.

Anne Ducret
le 19 janvier 2026.

Dans notre prochain numéro :

Pouvez-vous deviner de qui nous parlerons dans le prochain « Chardonneret » :

- Participe aux manifestations communales
- Est en charge de la délivrance d'un permis de ramassage d'escargots
- Est en charge de la supervision des communes

Avez-vous trouvé de qui il s'agit ?





les Infos Utiles

LES INFOS UTILES

Numéros d'urgence

Police	117
Feu	118
Urgences	144

Nos sites internet :

www.chardonne.ch

www.b-t-i.ch

www.dechetscerclecorsier.ch

www.chardonnemontpelerin.ch

Nous avons besoin
de votre aide !



STOP AU



FRELON ASIATIQUE

(*Vespa velutina*)

COMMENT SE PROTEGER ?

Ne pas s'approcher d'un nid actif
Se tenir à distance minimale de 15 mètres du nid
Sensibiliser les enfants
Inspecter périodiquement son environnement, annonce

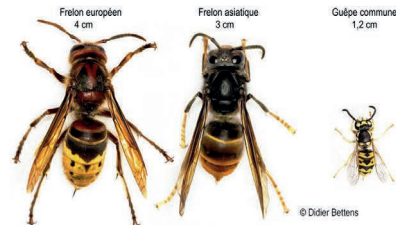
COMMENT REAGIR LORS D'UNE ATTAQUE ?

Rester calme
Eviter les mouvements brusques
S'éloigner rapidement le plus loin possible du nid
Ne pas rester groupés

QUE FAIRE APRES UNE ATTAQUE ?

Se mettre au repos
Si la piqûre a eu lieu sur la main, retirer montre, bagues et bracelets
Nettoyer la plaie à l'eau savonneuse
Appeler le 144 à la suite d'une attaque massive ou présence de tout symptôme évoquant un choc allergique (difficulté à respirer, démangeaisons, gonflement du visage, malaise, nausées,...).

COMMENT LE RECONNAITRE ?



COMMENT RECONNAITRE LES NIDS PRIMAIRES ?

Forme plutôt ronde, jusqu'à la taille d'un ballon de foot,
Emplacement dans buissons, garage, couvert, etc.
Aller-retour d'insectes à un point fixe



COMMENT RECONNAITRE LES NIDS SECONDAIRES ?

Forme de goutte, peut atteindre le diamètre de 80 cm,
Localisation dans canopée des arbres à > 20m de hauteur, mais également proche du sol (buissons, haies, etc.).



Nos remerciements vont à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce dépliant.
2024_04_26_v5_fva_voellinger.q
www.apiculture.ch



Annonces et infos sur
www.frelonasiatique.ch

Que faire en cas d'observation ?

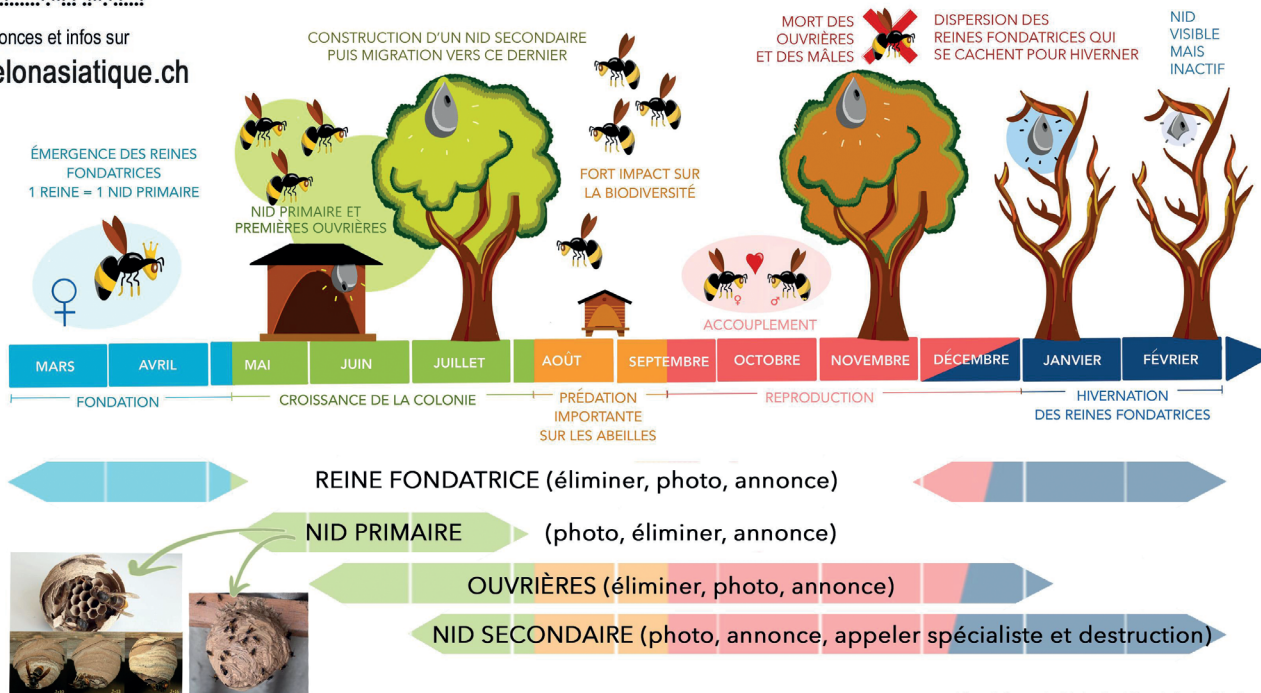
Annonces sur www.frelonasiatique.ch
Merci de votre collaboration !



Fédération Vaudoise des
sociétés d'Apiculture
et la Task Force Vaud



27



Soutien de la lutte sur
www.stopfrelons.ch



Infographie fortement inspirée de celle publiée par la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du Centre-Val de Loire (F). Merci



NOUVEAU **eAdmin**

guichet virtuel

**Découvrez le
nouveau guichet
virtuel de la Commune
de Chardonne !**

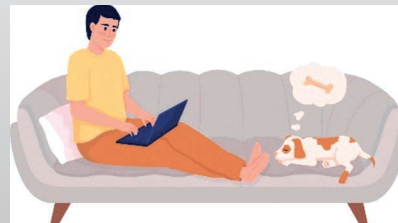
<https://chardonne.eadmin.ch/>



Un guichet virtuel permet d'effectuer des démarches administratives en ligne, depuis un smartphone ou ordinateur, offrant commodité et gain de temps en éliminant le besoin de se déplacer à l'Administration Communale et de ne plus avoir besoin d'imprimer les formulaires pour nous les retourner.

Vous pouvez:

- commander une attestation
- annoncer vos changements d'adresse
- inscrire votre chien
- louer les salles communales
- compléter les formulaires concernant le développement durable
- compléter les formulaires pour la demande de naturalisation
- commander du vin lors de la vente annuelle



COMMUNE DE CHARDONNE



La Municipalité a le plaisir de vous proposer une souscription des quatre différents vins de la réserve communale.

Particulièrement gâté par la nature, trois magnifiques millésimes selon les cépages sont disponibles :

Chasselas 2025

Chardonne Grand Cru AOC Lavaux

Gamay 2024

Chardonne Grand Cru AOC Lavaux

Merlot 2023

Chardonne Grand Cru AOC Lavaux

Doral 2025

Chardonne Grand Cru AOC Lavaux

Renvoyez-nous le bulletin de commande qui vous parviendra en tout-ménage dans votre boîte aux lettres. Après la réception de votre paiement, la livraison de votre vin se fera à la cave communale, le **mardi 9 juin 2026 de 17h à 19h**.

VINS DE LA RECOLTE COMMUNALE





Joyeuses
PÂQUES!

COMMUNE DE CHARDONNE
www.chardonne.ch